

PROCÈS-VERBAL
Réunion du conseil d'établissement
Mardi 28 septembre 2021 à 19 h
Réunion faite par Teams

Sont présents :

Mme Lucie Berthelotte (présidente 2020-2021)
Mme Mylène Bergevin (vice-présidente 2020-2021)
Mme Marie-Noël Levert (parent)
Mme Karine St-Jean (parent)
Mme Marie-Ève Hamel (parent)
Mme Stéphanie Béchard (parent)
Mme Josiane Vigneault (enseignante)
Mme Josiane Laberge (enseignante)
Mme Sophie Chevalier (enseignante)
Mme Marieve Cholette (technicienne au service de garde)
Mme Brigitte Primeau (directrice adjointe)
Mme Michel Chalifour (directeur)
Mme Sara Tougdami (public)

Sont absents :

Aucun absent

1. Mot de bienvenue

La direction souhaite la bienvenue aux membres.

2. Nomination d'une secrétaire

Mylène Bergevin est nommée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-21-22-01

Il est **proposé par Mme Marie-Noël Levert**, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
Secondée par Mme Stéphanie Béchard.

4. **Rôles au conseil d'établissement (président, vice-président, secrétaire)**

CE-21-22-02

Il est **proposé par Mme Lucie Berthelotte** de nommer les personnes suivantes aux différents postes du Conseil d'établissement.

- Présidente: Mme Lucie Berthelotte.
- Vice-présidente: Mme Mylène Bergevin.
- Secrétaire: Mme Mylène Bergevin.

Secondée par Marie-Noël Levert.

5. **Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2021**

CE-21-22-03

Il est **proposé par Mme Karine St-Jean** et **secondée par Marie-Noël Levert.**

6. **Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi au procès-verbal.

7. **Questions du public**

Aucune question.

8. **Règles de régie interne 21-22**

Le sujet des rencontres du conseil d'établissement en présentiel ou par Teams est discuté. Chaque membre donne son opinion. Il est décidé qu'on attendra à la fin de la rencontre pour connaître les dates de tous les conseils d'établissement pour se statuer pour chaque rencontre individuellement.

CE-21-22-04

Les règles de la régie interne sont **proposées par Sophie Chevalier** et **secondées par Mme Stéphanie Béchard.**

9. **Sujets courants**

- *Mot du représentant du comité de parents*

La prochaine rencontre a lieu le 13 octobre prochain, sur Teams.

- *Mot de la responsable du service de garde*

Mme Mariève Cholette affirme que c'est un beau début d'année scolaire au service de garde.

193 élèves inscrits au service de garde, 393 élèves sporadiques sur l'heure du midi pour un total de 586 élèves au dîner.

27 éducateurs sont présents à l'heure du midi.

Mme Lucie Berthelotte questionne Mme Mariève Cholette à savoir si les 27 éducateurs sont certifiés. Mme Mariève Cholette confirme que 14 éducateurs sont formés et qualifiés, 12 sont considérés tolérés (secondaire 5 terminé et cours de premiers soins obtenus par le centre de service), 2 sont formés et qualifiés, mais en congé de maladie et 1 enseignant. L'embauche est toujours en cours, mais le recrutement est difficile.

Mme Lucie Berthelotte demande si le ratio a été respecté. Les élèves mangent dans leur classe donc le nombre d'élèves par groupe varie selon les différentes classes. M. Michel Chalifour souligne que le ratio est de 1 éducateur pour environ 21 élèves.

Mme Marie-Noël Levert demande si les éducateurs non certifiés reçoivent du coaching pour les interventions auprès des enfants (résolution de conflit, etc.). Mme Mariève Cholette confirme qu'il y a beaucoup de formation donnée et Mme Brigitte Primeau souligne que Mme Mariève Cholette et Mme Judith Gorry sont constamment sur le plancher pour assurer un bon déroulement.

Mme Lucie Berthelotte demande si le ratio à l'extérieur est le même; la réponse est oui. Mme Lucie Berthelotte demande si les activités sur l'heure du dîner seront affichées pour que les parents soient au courant des activités prévues à l'heure du dîner. Mme Mariève Cholette explique que dans la cour ils fonctionnent par station. Ils offrent de l'encadrement et des activités supervisées, mais l'élève n'est pas obligé d'y participer s'il préfère être avec leurs amis, par exemple.

Mme Lucie Berthelotte souligne que lorsque le CÉ a accepté d'augmenter les frais, plusieurs choses avaient été promises (éducateurs formés, animation sur l'heure du dîner et ratio diminué, entre autres), mais que selon les explications données ça ne semble pas être le cas. Mme Brigitte Primeau explique que ce qui avait été discuté l'an passé était les ratios et l'animation dans la cour. Elle précise que lors des jours de pluie, il y a de l'animation à l'intérieur (l'éducateur reste avec son groupe).

Mme Stéphanie Béchard demande si les enfants participent aux animations extérieures et Mme Mariève Cholette confirme que oui. Mme Lucie Berthelotte en profite pour demander s'il y a des activités prévues pour les filles, car le type d'animations semble être des activités plus sportives. Mme Mariève Cholette précise qu'il y a une rotation dans les animations et qu'elle est en discussion avec l'intervenant de « Bouge au Cube » pour avoir plus d'idées.

Mme Stéphanie Béchard explique que beaucoup de parents se demandent pourquoi le service du dîner a été augmenté et se demande si on ne pourrait pas annoncer aux parents le type d'animations fait durant le midi. M. Michel Chalifour propose de l'expliquer dans le prochain Info Laberge.

Mme Mariève Cholette partage le nom des prochaines journées pédagogiques et demande si on accepterait d'y ajouter des frais pour l'achat de matériel :

- Vendredi 12 novembre : Fiesta néon (chandail ti-die, ajout de frais de 2\$)
- Vendredi 19 novembre : Fabrique de petits lutins (préparation de décorations pour les fêtes, ajout de frais de 3\$)

CE-21-22-05

Les deux journées sont **proposées par Mme Josiane Laberge** et **secondées par Marie-Ève Hamel**.

- *Mot du représentant de l'OPP*

Journée cross-country, le vendredi 8 octobre; Mme Lucie Berthelotte avise qu'elle attend une réponse de la compagnie « Leclerc » (possibilité de recevoir 700 barres tendres).

- *Mot du représentant des enseignants*

Mme Josiane Laberge explique que c'est un beau début d'année et que les professeurs sont contents de voir tous les élèves dans la cour.

Mme Josiane Vigneault nous informe que le thème de l'année est Les couleurs de Laberge. L'après-midi du 8 octobre sera la fête de la rentrée. Les élèves seront invités à colorer la cour avec des craies.

Il y aura une activité de peinture sur toile. C'est un projet inspiré d'une activité faite entre professeurs l'an passé.

Comme les corridors ont été repeints durant l'été, les enseignants essaieront de trouver une façon efficace d'afficher les œuvres des élèves.

La chanson collective « Ensemble sensible » (d'Ariane Moffatt) sera la chanson de cette année. C'était la chanson destinée pour la journée de la culture.

10. **Information de la direction**

- *Organisation scolaire 2021-2022*

M. Michel Chalifour avise qu'une classe en préscolaire s'est ajoutée à ce qui était prévu l'an passé.

- *Photo scolaire*

Mme Brigitte Primeau confirme que la photo scolaire sera le mercredi 20 octobre prochain. La photo sera sur un fond blanc et sans photo de groupe. Elle sera prise avec la compagnie la Boîte Blanche.

- *Redécoupage*

Comme il y aura une nouvelle école à Léry (année 2022-2023) et une à Châteauguay en 2024-2025, il y aura donc une consultation pour le redécoupage dès cette année. Deux redécoupages prévus d'ici les prochaines 5 années, mais c'est surtout la clientèle de Ste-Jude et NDA qui risque d'être visée cette année.

La présentation sera faite le 20 octobre prochain à 19h00 (TEAMS).

11. **Points à adopter**

- *Tirelire*

Mme Brigitte Primeau explique que « Leucan » fonctionnera par lien cette année pour récolter les dons et non par tirelire.

Mme Lucie Berthelotte demande si on ne pourrait pas donner à la « Rencontre Châteauguoise » au lieu de « Leucan » puisqu'ils fournissent des collations à l'école.

- *Rapport annuel*

Le rapport annuel est accepté tel que présenté.

Proposé par Mme Marie-Ève Hamel et secondé par Mme Karine St-Jean.

12. Points en consultation

- *Dossiers à traiter en 2021-2022*

Aménagement de la cour (Jason Trevis). M. Jason Trevis explique le fonctionnement et les modalités d'un tel projet. Pour le financement, il explique qu'un minimum de 20% de la participation financière de la communauté est requis et que le Ministère pourra financer 80% du coût net du projet pour un maximum de 50 000\$.

Les critères d'éligibilité sont :

- Projet qui favorise les activités physiques et le maintien des relations harmonieuses
- Les travaux ne doivent pas avoir été déjà réalisés
- Intégration d'éléments de verdure
- Projet en cohérence avec le Guide pour la réalisation d'un projet d'aménagement
- Projet doit se réaliser au plus tard au cours de l'année scolaire suivant l'annonce

M. Jason Trevis explique la différence entre le don reconnu versus le bénévolat. Le don reconnu vient d'une entreprise ou personne certifiée qui fait un don de leur temps et de location d'équipement. Le bénévolat est une personne qui vient aider gratuitement, mais sans avoir de certification. Le don reconnu peut être reconnu en valeur monétaire et cette valeur sera ajoutée à la participation monétaire de la communauté.

Pour la demande, l'école doit fournir une lettre d'autorisation du conseil d'établissement et une confirmation écrite de la contribution de chacun des partenaires financiers.

Les étapes d'un projet d'aménagement :

- Planification
- Conception
- Réalisation
- Aménagement réalisé
- Opérations
- Utilisation
- Bilan

Échéancier :

Automne 2021 : Mobilisation de l'équipe et planification

Novembre ou décembre 2021 : Appel de projets par le MEQ

Février 2022 : Date limite de dépôt projet auprès de la MEQ

Automne : Autorisation projets retenus par le MEQ

Printemps / été 2023 : Réalisation du projet-école

Délai global de 18 à 24 mois selon la taille et complexité du projet.

M. Michel Chalifour demande où en est le projet d'irrigation. M. Jason Trevis explique qu'il n'y a pas eu d'avancement. Il explique qu'il doit faire encore des inspections et qu'ensuite il doit faire les priorisations. Le conseil d'établissement se demande si le projet d'aménagement pourrait être reporté, car le projet d'irrigation n'a pas encore abouti. M. Jason Trevis explique qu'il tentera d'arrimer le tout. Il précise qu'il se peut qu'on doive mettre le projet d'aménagement sur pause, mais il est confiant que le financement sera le même les années suivantes, car le MEQ a mis beaucoup d'énergie sur ce projet.

13. Calendrier des rencontres

Les dates des rencontres pour l'année 2021-2022 sont fixées :

-26 octobre 2021

-23 novembre 2021

-18 janvier 2022

-15 février 2022

-15 mars 2022

-19 avril 2022

-17 mai 2022

-Juin 2022 à déterminer

14. Dénonciation d'intérêt des membres et document à compléter

M. Michel Chalifour nous demande de le compléter en ligne et de le lui renvoyer. La présidente et vice-présidente recevront un 2^e formulaire pour la commission scolaire aussi à compléter en ligne. Les deux formulaires peuvent aussi être imprimés et signés manuellement.

15. Autres sujets

- *Mme Lucie Berthelotte aimerait une clarification au sujet du formulaire par rapport au test de dépistage rapide de la Covid-19.*

Elle souhaite savoir si les parents seront mis au courant avant de faire le test. M. Michel Chalifour confirme que si un enfant présente des symptômes (apparus durant la journée); les parents seraient toujours contactés en premier. M. Michel Chalifour souligne que tous

les enfants qui se présentent symptomatiques à leur arrivée seront renvoyés à la maison automatiquement, mais les parents recevront toujours un appel.

- *Mme Josiane Vigneault souhaite qu'on parle de la cafétéria*

Elle souligne qu'il y a beaucoup de perte de temps quand vient le temps de payer, car les élèves arrivent avec de l'argent. Elle aimerait qu'on puisse promouvoir les cartes.

Mme Lucie Berthelotte explique qu'elle a tenté de parler à la responsable, mais elle est présentement débordée.

Mme Brigitte Primeau explique qu'il en sera sujet dans le prochain Info Laberge. Il sera conseillé aux parents de préparer l'élève à faire son choix et on y fera la promotion de la carte.

16. Correspondance

Aucune correspondance reçue.

17. Prochaine rencontre

Comme convenu au point 13, la prochaine rencontre est prévue pour le 26 octobre prochain par visioconférence (Teams) à 19 h.

18. Levée de l'assemblée

CE-21-22-07

La levée de l'assemblée est *proposée par Mme Mylène Bergevin* et *secondée par Mme Josiane Laberge*.